

bier, Pleuviers couple 40.; Perdrix de 00 à 00c. Patates minot 50c; Choux pomme 10c; Laitne 10c; Céleri vid 10c. Sière d'érable la lb 10c, Miel 10c. Saoudoux 18c suif 10c. Laine 40c. Bois, Erable par corde 4.25; Merisier 4.00; Hêtre 3.55; Bois franc mêlé 3.50; De moux 2.50; Epinette rouge 2.50. Bestiaux, bœufs 1er qualité, 100 lbs 8.00; de 2nd 7.00; de 3 6.00; P au de bœuf la livre 6c. Veaux de 10c; mouton de 15c. Fourrage, mil 9.00 à 10.00; Trèfle 7.00 8.25. Paille d'avoine 2.00 à Do de blé 2.00.

Prix du marché en détail de Montréal, 7 octobre.—Farine de blé de la campagne, par 100 lbs, 14s 6d à 14s 8d; de d'avoine 15 à 16s; de blé d'Inde, 11s 6d Sarrasin 12s à 12 6. Din-des vieux au couple, 9 à 10s; de jeunes, 5 à 6s Oies, 5 à 6s. Canards 2 6 à 3s; de sauvages, 1 6 à 2s. Poules, 2 6 à 3s. Poulets, 1 3 à 2s. Pigeons, 1cd à 1s. Perdrix, 2 6 à 3. Lièvres, 1 3 à 1s 8d. Bécasses, 2 6 à 3s. Pleuviers par douz 5 à 6s. Bœuf la livre, 5 à 6d. Lard, 7d Monton le quartier, 3 6 à 5s 6d. Agneau, 2 4 à 3 6d. Veau la lb, 3 à 6d. Lard frais par 100 lbs 6.50 à 7. Bœuf, 100 lbs 6.50 à 8.00. Beurre frais la lb, 1s à 1s 3d; de salé, 9 à 10d. Fromage, 9 à 10 d. Patates au sac, 1 8 à 2s. Sucre d'érable, 5 à 6d. Miel, 6 à 7d. Œufs, la doz, 10 à 11d. Pommes au baril, 1.50 à 3 50. Foin le cent, 10 à 12. Paille, 5 à 6. Orge par minot, 2 6 à 3s. Pois, 3 9 à 4s Avoine, 2 à 2s 6d. Sarrasin, 3 6 à 3 9. Blé d'Inde, 4 à 4s 8d. Graine de lin 7 à 7s 6 d. Graine de mil 10 à 12s 6d.

MARCHE AUX BESSIAUX.

Montréal, 7 oct 1871.

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs...	7 à 8
Bœuf, 2me qualité	4 à 6
Vaches à lait	25 à 35
Veaux extra	35 à 55
Veaux 1ère qualité	10 à 14
" 2me "	8 à 10
" 3me "	3 à 6
Moutons, 1ère qualité	6 à 6
" 2me "	3 à 6
Agneaux, 1ère "	3 à 4
" 2me "	2 à 3
Cochons, 1ère "	7 à 10
" 2me "	4 à 6
Foin, 1ère qualité, par 100 bts...	12 à 14
Foin, 2me "	10 à 12
Paille, 1me qualité	7 à 8
" 2me "	6 à 7

Marché de Québec 6 oct. 1871.—Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs. 8 à 9 2e 7 à 8 3e 6 à 7 1ère qualité par lbs. 8 à 9 2e 7 à 8 3e 5 à 6 veau, 1ère qualité, par lbs à 10 2e 7 à 8 3e 5 à 6 Mouton, 1ère qualité, par lbs. 9 à 10 2e 7 à 8, Agneau par quartier 60 à 70, Lard frais, par 100 à 7.50, par lbs 8 à 9, salé, par lbs. 10 à 11, Jambon frais par lbs 8 à 9 do salé par lbs 12 à 13, Fleur supérieure extra, par qrt. 7 à 8 do extra de 7.00 à 7.25 do de goût de 5.30 à 6.40 do supér. No 1 do 6 à 6.50, do forte 6.70 à 6.80 do Supr. No. 2, do 5.90 à 6.00, do par quintal 2.30 à 2.90 Gruau, par 200 lbs 6.25 à 6.50, Blé d'Inde, blanc, par 200 lbs 3.40 à 3 60, do jaun., do 3.20 à 3.40 Saumon, No. 1, par qrt. 200 lbs 15.50 à 16.00 do par lb 9 à 10, Morue verte, par quart 3 à 3.25 do en draft 3.50 à 3.75 do par lbs 3 à 4 Morue sèche par quintal 4.75 à 5.00 Huile de Morue, par gallon 62 à 63 Hareng du Lab ador No. 1, par qrt 3.50 à 4.00 Volailles par couple 7 à 8 Oies 1.25 à 1.50 Dindes de 2 à 2.50 Canards, do 45 à 50 Patates par minot 38 à 40 Avoine par 32 livres 50 à 55 Beurre salé, par lbs 16 à 19 Beurre frais, do 15 à 16 Fromage par lbs 11 à 12 Œufs par douzaine 15 à 19 Sucre d'érable, par lbs 8 à 9 Pommes par qrt. 3 à 3.50 Oignons, par quart 3.50 à 4.50 Foin, par 100 bottes 9 à 10 Paille, do 3.50 à 4 Peaux vertes inspectées par 100 lbs 10 à 10.50 do mouton non préparées, chaq. 60 à 1 do Veau do par livre 18 à 20 Laine par lbs 28 à 30 Bois, par corde (2 pieds 6 pouces) 3.60 à 4.

St. Jean 5 Octobre 1871.

Fleur par quart, 6 25 à 6.75 do quintal 3:10 à 3 25 d. d. blé d'Inde de 1.40 à 1.50 do de sarrasin de 2 00 à 2.25 Avoine par 40 livres. 0.40 orge par 56 livres 0.56 Graine de lin par 60 lbs 1.20 Graine de mille par 50 livres 2.50 Pois par minot 0.75 à 0.80 Bled 1.30 à 1.40 Bled d'Inde par 56 livres 0.75 Sarrasin par 50 livres 0.50 Patates 0.30 à 0.35 Œufs la douzaine 0.18 à 0.20 Volailles le couple 0.40 à 0.50 Poulets 0.20 à 0.35 Oies 1.00 à 1.60 Dindes 1.50 à 2.00 Beurre frais par livre 0.17 à 0.20 do salé 0.15 à 0.16 Saïndoux 0.12 à 0.15 Lard frais par 100 livres 6.00 à 7.00 do la livre 0.10 à 0.12 do mess par quart 17 00 à 17.50 Bœuf au quintal 5.00 à 6.50 do par livre 0.08 à 0.10 Foin au cent 10 à 12.00 Paille do 3 à 5.00 Bois la corde 3.50 à 5.00.

Sorel 23 Octobre 1871.

Pois par minot 1.10 à 1.20 Avoine 0.36 à 0.40 Sarrasin 0.70 à 0.80 Fleur au quintal 2.75 à 3.00 do de Bled d'Inde 2.00 do de Sarrasin 1.60 à 2.00 Lard frais par livre 0.08 à 0.10 do salé 10 à 12c do par quintal 8.00 à 8.25 Bœuf par livre 0.04 à 0.10 do au quintal 5.00 à 6 50 Mouton par quartier 0.30 à 0.60 Veau do 0.25 à 0.60 Dindes par couple 1.50 à 2.00 Oies do 0 80 à 1.20 Poules do 0.40 à 0 50 Poulets do 0.25 à 0.40 Œufs par douzaine 0.12 à 0 16 Beurre frais par livre 0.16 à 0.20 do salé 0.13 à 0.18 Saïndoux par lb 0.15 à 0.18 Choux la pomme 8c Sucre d'érable par livre 12c Oignons par minot 1.20 Patates par poche 0.70 à 0.80 Pommes par minot 0.40 à 0.45 Foin le cent 7 à 8.00 Paille do 3 à 4.00

MARCHE EN GROS.

Montréal, 10 Octobre.

Supérieure Extra.....	7 00	à	0 00
Extra.....	6 40	à	6 50
De goût.....	6 30	à	6 35
Sup fr. (blé de l'Ouest)..	6 15	à	6 20
Sup Ord [blé du Canada]	6 15	à	6 20
Farine forte pour boul.	6 20	à	6 40
Sup de blé de l'Ouest			
[Canal Welland].....	6 15	à	6 20
Super marques do la			
(cité blé de l'Ouest....	6 20	à	6 20
Frais moulue.....	0 00	à	0 00
Canada sup No 2.....	5 70	à	5 75
Super Etats de l'Ouest			
No 2.....	5 00	à	5 75
Belle.....	5 30	à	5 35
Moyenne.....	4 25	à	4 50
Recoupe.....	3 50	à	3 75
Farine en sacs du H. C.			
par 100 lbs.....	2 75	à	5 85
Sacs de la Cité.....	2 97	à	0 00

Marchés tranquilles. Los dénrées dans l'Ouest continuent fermes. Los prix de Liverpool sur le blé la farine et le maïs étaient cotés comme suit :

	Oct. 10		9 Oct.
	1.25 p. m.		3 p. m.
Farine.....	24 0 à 27 0	s. d.	24 0 à 27 0
Blé rouge.....	11 0 à 11 5	s. d.	11 0 à 11 6
Blé d'hiver.....	11 9 à 00 0	s. d.	11 9 à 00 0
Blanc.....	13 0 à 00 0	s. d.	13 0 à 00 0
Mais.....	33 0 à 00 0	s. d.	32 9 à 00 0
Orge.....	04 0 à 04 0	s. d.	4 0 à 1 0
avoine.....	0 0 à 3 0	s. d.	3 0 à 0 0
Pois.....	00 0 à 44 0	s. d.	00 0 à 44 0
Lard.....	00 0 à 00 0	s. d.	50 0 à 00 0
Saïndoux.....	00 0 à 47 3	s. d.	00 0 à 47 3

Los affaires transigées ce matin étaient restreintes et aux prix cotés hier. Los superfines sont très rares d'extra supérieur a amené 6.50. Quel ques petits lots de l'ouest ont été vendus à 5. 55, mais, l'on demandait plus pour do gros lots. Forte pour boulangers est montée à 6.25et 6 No. 1 a rap-

portée 5.10 5.12 5.15 et 5.20 suivant les qualités. Moyenne 3.70 et 3.75. Recoupe : 3.15. Reçu par le Grand Tronc 2,599 barils, par le Canal Lachine 3,624 barils.

Blé par boisseau de 60 lbs.—Marché ferme, 20,000 bois. De No 2 de Milwaukee ont été vendus 1.36 avec le fret, ce matin quelques chars do blanc du H. C. ont rapporté 1.37.

Lard par baril de 200 lbs.—Marché ferme. Mess 16.25 à 16.50; Mince 14.75 à 15.

Beurre par lb.—Commun 9 à 10c; nouveau et bon 18 à 18½c. choisi des townships 20c.

Mais par boisseau de 56 lbs.—Marché ferme. 40,000 boisseaux vendus à 62c

Pois par boisseau de 66 lbs.—83 et 88c, selon les qualités.

Avoine par boiss. de 32 lbs.—Marché tranquille à 32 et 34c.

Saïndoux, par lb.—La cote est de 9½ à 10c.

Fromage par lb.—Bon: 8½c à 9 nouveaux 10 cts.



PROVINCE DE QUEBEC, Chambre de Parliament, BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cón. Lég. G. M. MULL, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 15 Juillet 1871,